

Etat des risques naturels

Posté par :

Publiée le : 14/04/2009 14:24:17

1 - ERNT : Synthèse 2 - Dans quel cas devra t-on communiquer un état des risques naturels et technologiques ? 3 - Les immeubles concernés ? 4 - Quels sont les textes de référence ? 5 - Durée de validité ? 6 - Quels sont les risques qui concernent Paris ? **Paris est concerné par 3 types de risques naturels :**

1. Les inondations dont le plan de prévention des risques inondation (PPRI) a été approuvé par arrêté du 15 juillet 2003;
2. Les dissolutions des couches de gypse;
3. Les anciennes carrières souterraines.

